



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Novembre 2020

Le 11 Novembre 2020 à 19 heures, par visioconférence ZOOM en raison des mesures gouvernementales en matière de distanciation sociale, les membres de l'Association « Les Enfants Du Noma » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de son Président, le Docteur Philippe BELLITY.

L'Assemblée est présidée par le Dr Philippe BELLITY, assisté de Mme Mary-Christine CLER, Secrétaire Générale de l'association.

Les membres connectés en visioconférence ont été recensés et représentent plus d'un quart des membres. Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum est atteint et l'assemblée peut donc délibérer valablement.

L'ordre du jour est rappelé par la Secrétaire Générale :

- 1/ Mot du Président et rapport moral : Philippe BELLITY ;
- 2/ Rapport des missions 2019/2020 : Christine ALLARY ;
- 3/ Rapport financier 2019/2020 et affectation des résultats : Claude BONIN ;
- 4/ Renouvellement d'administrateurs : Claude BONIN ;
- 5/ Présentations des missions 2019/2020 ;
 - Mission 1 Madagascar Maxillo Novembre 2019 : Dominique ALCANTARA ;
 - Mission 2 Guinée Maxillo Décembre 2019 : Hervé BENATEAU ;
 - Mission 3 Madagascar Hernies Décembre 2019 : Jean Luc SOUBIROU ;
 - Mission 4 Madagascar Maxillo Janvier 2020 : Mariel CARTAL ;
 - Mission 5 Bénin Ortho Février 2020 : Martine MOUSSA.
- 6/ Conclusion : Philippe BELLITY, Président

Le Président précise que l'ensemble des documents financiers a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Chacun des intervenants prévus à l'ordre du jour fait sa présentation et plus précisément :

- Le Président lit son rapport moral ;
- Mme Christine ALLARY, Vice-présidente, présente le rapport d'activité de l'exercice sur Power Point qui sera annexé au présent PV ;
- Mr Claude BONIN, Trésorier, explique le rapport financier annexé à la convocation et apporte les commentaires nécessaires à sa compréhension. Il rappelle que les missions sont arrêtées depuis février 2020 en raison de la crise sanitaire, que la secrétaire est mise en chômage partiel depuis mai 2020 selon les modalités légales en la matière et que l'exercice 2019-2020 se termine par un résultat excédentaire de 1 540.54 euros ;
- Le Trésorier explique qu'il ne peut présenter un budget prévisionnel pour l'exercice en cours en raison du manque de visibilité pour les missions qui pourraient avoir lieu en 2021. En revanche il présente un budget des charges prévisibles pour l'exercice en cours : les frais de fonctionnement devraient être de l'ordre de 15 400 euros et les frais de personnel d'environ 29 200 euros calculés sur un temps complet.

- En charge également des actes juridiques de l'Association, le Trésorier signale que cinq mandats d'administrateurs sont à renouveler lors de cette assemblée générale ordinaire : Mr Philippe BELLITY, Mme Christine ALLARY, Mr René ALLARY, Mr Hervé BENATEAU et Mr Claude BONIN. Les administrateurs concernés sont tous candidats à leur renouvellement.
- Les différentes missions effectuées font l'objet d'une présentation par l'un des membres dans l'ordre indiqué ci-dessus.
- Quelques questions sont posées aux membres du Conseil d'administration qui y répondent volontiers.

A l'issue du débat entre les membres, le Président de séance met au vote les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Quitus et Vote des différents rapports

- Après recensement des votes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral, le rapport d'activité et les comptes annuels à l'unanimité ;
- Le résultat excédentaire de 1 540.54 euros est affecté, comme proposé par le Conseil d'Administration, au compte « Report à nouveau créditeur », les fonds associatifs passant ainsi de 299 081.15 euros à 300 621.69 euros au 30 juin 2020, à la majorité des voix ;
- Quitus est donné au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, à la majorité des voix.
- Réélection des 5 administrateurs pour un nouveau mandat de 3 ans à la majorité des voix.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H30.

Le Président remercie les membres qui ont suivi à distance cette AGO particulière, les personnes qui se sont investies pour que cette assemblée ait lieu dans les meilleures conditions matérielles possibles. Il fait remarquer le dynamisme de l'Association et souhaite vivement une reprise de l'activité dans un avenir très proche.

Il est rappelé que les différents documents présentés seront mis en ligne sur la plateforme de EDN.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Saint Etienne, le 11 Novembre 2020

Le Président de séance
Dr Philippe BELLITY



La Secrétaire générale
Mme Mary Christine CLER

Mary C Cler